



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE BAGES

Délibération n°02

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2023-023

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :

FINANCES LOCALES

SOUS-DOMAINE

DÉCISIONS

BUDGÉTAIRES

Nombre de Conseillers

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

OBJET :

Décision modificative

N° 1

Révision de crédits

Séance du Conseil Municipal du 30 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le trente mai

Le Conseil Municipal de la commune de BAGES (Aude)

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances à la grande salle de l'Espace Louis Daudé de Bages (Aude), sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis RIO, Maire de BAGES (Aude).

PRÉSENTS: Jean-Louis RIO, Catherine ROI, Henri BASTIDE, Frédéric BOU, Stéfan FROWEIN, Henri BUSTO, Charles REALES, Cécile JASSIN, Claudine BOUFFET, Philippe CARRERA.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS : Sandrine SERRE, Marie-Josée BOUNOURE, Marie-Claude BUSTO, Emilie EVEILLECHIEN.

PROCURATIONS : Sandrine SERRE à Henri BASTIDE, Marie-Claude BUSTO à Henri BUSTO.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Claudine BOUFFET.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2023 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

DESIGNATION	Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
Investissement Dépenses imprévues Réseaux d'électrification	D - 022	4 804.71 €	D - 21 - 21534	4 804.71 €
Fonctionnement Impôts directs locaux Compensation Taxes foncières			R - 73 - 73111 R - 74 - 74834	45 936 € 131 €
Dotation solidarité rurale péréquation Dotation nationale de péréquation Dotation aux élus locaux Dotation biodiversité et aménités rurales	R - 74 - 74127	- 1 132 €	R - 74 - 74121 R - 74 - 742 R - 74 - 74718	3 037 € 253 € 3 591 €
Dépenses imprévues Energie-Electricité Carburant Bâtiments publics Voirie Fêtes et cérémonies Concours divers (cotisations)			D - 022 D - 011 - 60612 D - 011 - 60622 D - 011 - 615221 D - 011 - 615231 D - 011 - 6232 D - 011 - 6181	14 741 € 10 000 € 1 000 € 2 000 € 22 000 € 2 000 € 75 €

CONVOCACTION C.M. :
23/05/2023

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ↪ APPROUVE les virements de crédits indiqués ci-dessus ;
- ↪ PRÉCISE que la présente délibération sera :
 - Transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Narbonne au titre du contrôle de légalité,
 - Publiée et affichée en mairie conformément aux règlements en vigueur.

AFFICHAGE DE LA
CONVOCAION C.M :
23/05/2023

LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme

CERTIFIÉE
EXECUTOIRE
PAR RECEPTION EN
S/PREFECTURE LE :
01/06/2023

Monsieur Jean-Louis RIO

Madame Claudine BOUFFET


Maire de BAGES





Secrétaire de séance

PAR PUBLICATION
LE : 01/06/2023